

CHAPITRE 6 - Indépendances et construction de nouveaux États

Doc 1 p. 118 : Plusieurs visions de l'indépendance

1939

a. Gandhi

Le destin de l'Inde est-il de subir une vivisection¹ en deux parties, l'une musulmane, l'autre non musulmane ? Et qu'advient-il aux musulmans qui vivent dans les villages où la population est majoritairement hindoue, et aux hindous là où ils ne sont qu'une poignée, dans les provinces de la frontière ? La voie suggérée par la Ligue musulmane est celle du conflit.

Gandhi, article paru dans Harijan, 28 octobre 1939.

1. Dissection pratiquée sur un animal vivant.

1942

b. Nehru, chef du parti du Congrès

Quit India, « Quittez l'Inde ». Le Comité du Congrès pense que la domination anglaise en Inde doit cesser aussi vite que possible pour le salut de l'Inde [...]. De son dénouement proche dépendront l'avenir de la guerre et le triomphe de la démocratie et de la liberté. Une Inde libre sera le meilleur gage de ce triomphe.

Extrait de la résolution Quit India du parti du Congrès, 8 août 1942.

1946

c. La Ligue musulmane

J'ai expliqué en détail les différences fondamentales entre hindous et musulmans. Il n'y a jamais eu, pendant tous ces siècles, d'unité politique entre ces deux principales nations. [...] Notre solution se fonde sur la partition du territoire de ce sous-continent en deux États souverains : l'Hindoustan et le Pakistan.

Discours d'Ali Jinnah, dirigeant de la Ligue musulmane, 7 avril 1946.

1947

d. Le gouvernement britannique

Il pense que le moment est venu de faire passer la responsabilité du gouvernement de l'Inde dans des mains indiennes.

Il est dès lors essentiel que tous les partis mettent fin à leurs différends pour être prêts à prendre en charge les grandes responsabilités qui leur incomberont l'année prochaine.

Déclaration du Premier ministre britannique, Clément Attlee, à la Chambre des communes, 20 février 1947.

Doc 3 p. 121 : Témoignage de Jean-Paul Grauffel, « appelé » en Algérie

À 22 ans, il passe 10 mois à Colomb-Béchar, le long de la frontière algéro-marocaine.

De nuit, on sortait en blindé, avec des fusées éclairantes, pour voir s'il n'y avait pas d'obstruction dans le barrage électrifié ! Et la hantise que nous avions, c'est-à-dire de ne pas se faire capturer, parce qu'on en a vu, des appelés¹ qui ont été mutilés. Il fallait voir à un tel point, ce n'était pas beau à voir !

Ceux (les Algériens) qui étaient capturés, vous aviez une section spéciale d'officiers de renseignement² qui les interrogeaient, et ils avaient certaines méthodes assez brutales !

Des choses qui marqueront toujours, c'est sûr, mais à qui voulez-vous parler de ça ?

D'après le témoignage de Jean-Paul Grauffel, France 3 Alsace, 13 mars 2012.

1. Les appelés sont les Français faisant leur service militaire.
2. Les D.O.P. : « détachements opérationnels de protection » pratiquent la torture.

Doc 4 p. 121 : Une guerre aux multiples visages

L'extension de la rébellion algérienne et l'envoi du contingent français en 1956 vont faire basculer l'Algérie dans une guerre totale. À la faveur des ratissages dans le bled ou de la lutte contre le terrorisme urbain, les Algériens sont devenus des suspects [...]. La généralisation de la torture visait [...] à terroriser. [...]

Pour punir les Algériens qui contrevenaient à leurs ordres, le FLN et son bras armé, l'ALN (Armée de Libération nationale), ont souvent utilisé la force sous forme d'assassinats ou de mutilations pour « l'exemple ». Durant l'été 1962 au moment de l'indépendance, des harkis dont le nombre est certainement supérieur à 10 000 ont été exécutés pour trahison à la cause nationale.

Bernard Droz, « La décolonisation », La Documentation photographique

n° 8062, mars-avril 2008.

Doc 1 p. 122 : Construire l'Inde indépendante

Chers compatriotes,

Je me trouve devant vous parce que telle était votre volonté. Nous sommes aujourd'hui un peuple libre et souverain [...]. Mais la route est encore longue. Notre longue soumission ainsi que la guerre mondiale et ses conséquences font qu'aujourd'hui notre peuple manque de nourriture, d'habits et d'autres nécessités. [...]

Notre objectif premier et immédiat sera de mettre fin à toutes les querelles internes et les violences qui minent la cause de la liberté. [...] Nous devons rapidement promouvoir l'industrialisation. Le gouvernement indien examine actuellement différents grands projets pour le développement des vallées fluviales par le contrôle du flux des rivières grâce à la construction de barrages, de réservoirs et de structures d'irrigation.

Discours radiodiffusé de Jawaharlal Nehru, Premier ministre indien, le 15 août 1947 à l'occasion de l'accès à l'indépendance de l'Inde.

Doc 3 p. 123 : 1955 : la conférence de Bandung et la naissance du tiers-monde

Bandung a été au cours de cette semaine le point de mire, la capitale devrais-je dire, de l'Asie et de l'Afrique.

Nous avons pris du retard. Nous avons été distancés dans la course du monde mais nous sommes résolus à rattraper notre retard. Nous sommes résolus à n'être d'aucune façon dominés par aucun pays, par aucun continent. Nous sommes de grands pays du monde et nous voulons vivre libres sans recevoir d'ordres de personne.

Nous attachons de l'importance à l'amitié des grandes puissances, mais à l'avenir, nous ne coopérerons avec elles que sur un pied d'égalité. Nous élevons notre voix contre le colonialisme, dont beaucoup d'entre nous ont souffert pendant longtemps. Et c'est pourquoi nous devons veiller à ce qu'aucune autre forme de domination ne nous menace. [...] Il appartient à l'Asie d'aider l'Afrique au mieux de ses possibilités car nous sommes des continents frères.

Nehru, discours de clôture de la conférence de Bandung, 24 avril 1955.

Doc 4 p 123 : Le tiers-monde à l'ONU

Le tiers-monde a compris qu'il devait parler d'une seule voix aux sessions de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement¹, et dans les autres réunions consacrées aux problèmes économiques mondiaux. [...]

Nous nous étions rendu compte que nos efforts individuels visant à développer notre économie nationale se brisaient sur un mur massif de puissance, la puissance des nations riches et des sociétés transnationales. C'est pourquoi nous nous sommes rassemblés pour négocier avec les États industrialisés les changements à apporter aux règles régissant les finances et les échanges mondiaux. Il en résulte que le groupe des nations industrialisées tient les finances et les échanges internationaux [...].

Nous, le tiers-monde, nous exigeons maintenant que l'on change les systèmes qui enrichissent les riches et appauvrissent les pauvres.

**Discours à l'ONU de Julius Nyerere, président de la Tanzanie, devant le
« groupe des 77 » (pays du tiers-monde), 12 février 1979.**

1. La CNUDED, organisation de l'ONU créée en 1964, chargée de mieux intégrer le tiers-monde dans le commerce international.

Leçon p. 124 : Indépendances et construction de nouveaux États

A - Un contexte favorable à la décolonisation

1. Des empires fragilisés par la Seconde Guerre mondiale

La défaite de la France, des Pays-Bas et de la Belgique face à l'Allemagne, dès 1940, révèle les faiblesses des puissances coloniales. La guerre menée au nom de la liberté contre le nazisme a mobilisé les populations colonisées et favorisé leurs revendications de liberté.

Cette situation renforce les mouvements nationalistes dans les colonies, qui réclament notamment le départ des Britanniques en Inde dès 1942 et proclament l'indépendance du Vietnam, colonie de la France, en 1945.

2. Un nouveau contexte international

Les États-Unis et l'URSS, grands vainqueurs de la guerre, sont favorables à la décolonisation. L'ONU, créée en 1945, soutient les indépendances au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Si la plupart des États s'opposent à l'indépendance de leurs colonies, ils n'ont plus les moyens de maintenir leur domination.

B - Les étapes et les modalités de la décolonisation

1. La décolonisation débute en Asie

La première vague de décolonisation se déroule entre 1945 et les années 1950. En Inde, l'indépendance est obtenue par la négociation en 1947. Elle donne naissance à deux États : l'Union indienne et le Pakistan, dans un contexte de violences entre hindous et musulmans.

Aux Indes néerlandaises et en Indochine, les Pays-Bas et la France refusent les indépendances proclamées en 1945 et se lancent dans des guerres de reconquête qui échouent. Le combat de la France en Indochine se solde par l'indépendance du Vietnam, du Laos et du Cambodge, en 1954.

2. La décolonisation du continent africain

La décolonisation s'étend à l'Afrique au milieu des années 1950. Après une période de troubles, la France accorde l'indépendance au Maroc et à la Tunisie en 1956. En 1961, le Tanganyika devient, à son tour, indépendant. En 1962, c'est l'Algérie qui acquiert l'indépendance, après une guerre sanglante de huit ans, provoquant le départ de très nombreux Français d'Algérie vers la métropole).

En Afrique subsaharienne, la décolonisation est plus tardive et plus pacifique. Dès 1957, la Gold Coast britannique devient indépendante sous le nom de Ghana. La France accorde l'indépendance à ses colonies en 1960. Mais des affrontements ont aussi lieu : le Portugal renonce à l'Angola et au Mozambique en 1975, au terme de conflits meurtriers.

C - L'émergence du tiers-monde

1. La naissance du tiers-monde à Bandung

Le tiers-monde regroupe des pays pauvres, très peu industrialisés, qui sont confrontés à une forte croissance démographique.

Les États décolonisés font entendre la voix du tiers-monde en 1955, lors de la conférence de Bandung (Indonésie). Ils y condamnent la domination coloniale, réclament des mesures en faveur du développement et dénoncent la guerre froide.

2. Les revendications du tiers-monde

En 1961, à Belgrade, 25 pays fondent le mouvement des non-alignés et affirment leur volonté de n'appartenir à aucun des deux blocs.

En 1973, réunis à Alger, les non-alignés réclament la fin de la domination économique des pays riches sur les pays pauvres.

Brevet p.129 - Exercice 1 : Analyser et comprendre un document

La conférence de Bandung

La conférence afro-asiatique déclare appuyer totalement les principes fondamentaux des droits de l'homme tels qu'ils sont définis dans la Charte des Nations unies. [...]

En ce qui concerne la situation instable en Afrique du Nord et le refus persistant d'accorder aux peuples d'Afrique du Nord leurs droits à disposer d'eux-mêmes, la conférence afro-asiatique déclare appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants, et elle presse le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question.

La conférence afro-asiatique [...] est d'accord :

1. pour déclarer que le colonialisme, dans toutes ses manifestations, est un mal auquel il doit être mis fin rapidement ;
2. pour déclarer que la question des peuples soumis à l'assujettissement à l'étranger, à sa domination et à son exploitation constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations unies et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiales ;
3. pour déclarer qu'elle appuie la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples.

Extrait du communiqué final de la conférence de Bandung, 24 avril 1955.